

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 13 mai 2013

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	Frédéric Boulianne	Lajeunesse	—
André-Laurendeau	Isabelle Poisson	Laurent-Benoît	François Fournier
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Céline El Masri	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	—
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	—
Carillon	—	Maurice-L.-Duplessis	—
Charles-Bruneau	—	Mgr-A.-M.-Parent	Joanne Costo
Charles-LeMoine	—	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	Ida Francoeur	Paul-Chagnon	Leïla Hamidouche
Curé-Lequin, Du	—	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	Denis Cadotte
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	Karine Southière (S)
De Maricourt	Renald Hébert	Pierre-Laporte	Ève Filteau (S)
De Normandie	—	Prévile	—
Des Mille-Fleurs	Marc Belley	Rabeau	Richard Roy
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	—
Des Saints-Anges	Valérie St-Laurent	Sainte-Claire (Longueuil)	Julie Roy
Du Jardin-Bienville	Michel Parent	Saint-Jean-Baptiste	—
Du Tournesol	Reine Foubuë	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	—
École des Petits Explorateurs	Roch Desjardins	Saint-Laurent	—
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	Saint-Romain	—
Félix-Leclerc	Louise Arsenault	Samuel-De Champlain	Marie-Andrée Farmer
Gaétan-Boucher	—	Secondaire participative l'Agora	—
Gentilly	Marie-France Craig	Tourterelle	Nicolas Milot
George-Étienne-Cartier	—		
Georges-P.-Vanier	—	Comité ÉHDAA	Isabelle Poisson
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Secrétaire administratif	Isabelle Poisson
Guillaume-Vignal	Danielle Volcy	Participants	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Anthony Bellini
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault	Ressources financières	—
Internationale de Greenfield Park	Gessie Exantus		
Jacques-Ouellet	—		
Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro		
Joseph-De Sérigny	Nathalie Brière		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, M. Denis Cadotte déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-1105-13-05 **IL EST PROPOSÉ** par M. Bruno Marcoux d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
- 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES EN COURS

6. Règles d'allocations budgétaires 2013-2014 (Recommandations)
7. Plan stratégique 2013-2018 : projet soumis à la consultation (Questions des représentants)

AFFAIRES INTERNES

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2013
9. Coalition priorité à l'éducation – lettre d'appui (Recommandation)
10. Identification des ressources disponibles aux élèves du secondaire relativement à l'intimidation, la violence et le racisme (Recommandation)
11. Formulaire de frais de garde – à remettre en Juin 2013
12. Parole au délégué à la FCPQ
13. Parole aux parents-commissaires
14. Parole au représentant ÉHDAA
15. Parole aux membres
16. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Mme Mathilde De Grandeaux demande des explications sur l'avis qu'elle a reçu pour la relocalisation de ses enfants de l'école Rabeau à St-Lambert à une école à Brossard.

M. Bellini mentionne qu'il y a une surpopulation dans toutes les écoles de St-Lambert et il explique que lorsqu'une école est surpeuplée, il y a des règles de relocalisation qui s'appliquent. Les élèves déplacés sont relocalisés le plus près possible de l'école initiale. Une relocalisation est pour un an et par la suite s'il y a de la place dans l'école d'origine, l'enfant peut revenir s'il le désire. Par la suite, il ne sera plus jamais déplacé sauf si l'école ferme ses portes.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Cadotte mentionne que la dernière assemblée aura lieu le 10 juin prochain et qu'il y aura un buffet à compter de 18h30.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Bellini donne de l'information sur différents sujets :

- M Bellini informe que nous débutons la *Semaine québécoise des services de garde* et demande de remercier les éducatrices de nos écoles.
- Il mentionne que nous sommes dans le *Mois de la santé physique* et que plusieurs activités ont lieu dans plusieurs écoles. Il y a une course à relais dans les écoles débutant le 12 mai. De plus, 12 écoles participent au *Défi Pierre Lavoie*.
- Le MELS a accordé une enveloppe budgétaire pour construire une nouvelle école à Brossard.

5.1. Questions des représentants

M. François Fournier de l'école Laurent-Benoît, demande quelle sera l'approche pour la gestion du 12,3 millions pour la construction de la nouvelle école à Brossard et pourquoi faire de nouvelles structures au lieu de prendre en premier des bâtisses existantes qui répondent aux critères ex : frais d'énergie. Il suggère également de garder une partie du budget de construction pour l'éducation.

M. Bellini mentionne que le MELS finance seulement les bâtisses et les terrains doivent être négociés avec les villes et la CSMV. Une bâtisse neuve n'est pas obligatoire pour le MELS, toutefois il en coûte souvent plus cher de rénover une bâtisse existante.

La CSMV doit faire des propositions de bâtisse et par la suite c'est le MELS qui prend la décision finale.

Mme Céline El Masri de l'école Armand Racicot, demande pourquoi la nouvelle école sera construite à Brossard.

M. Bellini explique qu'il manque de places à Brossard depuis plusieurs années de même qu'à St-Hubert. Les secteurs au Sud de l'autoroute 30 et près de l'aéroport seront les prochains secteurs à exploser démographiquement et qui auront besoin de nouvelles installations. D'autres représentations et demandes seront à faire auprès du MELS. La CSMV essaie toujours de déplacer le moins possible les élèves.

Mme Nathalie Kléber de l'école D'Iberville, demande s'il y a espoir que son école récupère des classes ? M. Bellini informe que c'est à voir puisque plusieurs autres écoles ont des besoins.

M. François Fournier de l'école Laurent-Benoît, revient sur la problématique mentionnée au point 3, et demande si des accommodements peuvent être faits au cas par cas.

M. Richard Roy de l'école Rabeau, mentionne que le problème de surpopulation existe depuis plusieurs années.

M. Bellini informe les parents que l'école Des Saints-Anges de St-Lambert doit également être agrandie et qu'une demande doit être envoyée au MELS par la CSMV d'ici l'automne.

Mme Leïla Hamidouche de l'école Paul Chagnon, demande s'il y a autre possibilité de fermeture d'école ?

M. Bellini explique que le MELS a diminué les ratios d'enfants par classe, donc la CSMV a besoin de plus de locaux pour répondre aux nouveaux critères. De plus, il y a une augmentation de la clientèle de la CSMV et des nouveaux locaux sont requis. Donc pour l'instant rien n'est décidé.

AFFAIRES EN COURS

6. RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014 (RECOMMANDATIONS)

M. Serge Lefebvre de l'école Du Vent-Nouveau, demande l'explication des compressions budgétaires annoncées par le MELS sur les règles budgétaires 2014.

M. Bellini explique qu'une analyse école par école a été effectuée et les écoles qui avaient une marge de manœuvre ont dû assumer les réductions à divers degrés (%).

En 4 ans, le MELS a coupé 10 millions à la CSMV et malheureusement tous les services aux élèves sont touchés directement ou indirectement. Le budget 2012-2013 est de 344 millions, les budgets sont stables et les besoins et les frais augmentent toujours en raison de l'inflation.

Mme Julie Roy de l'école Ste-Claire (Longueuil), demande si l'école est plus avantagée si elle dépense tout son budget. M. Bellini explique que la CSMV effectue des suivis serrés des dépenses et que chaque école doit effectuer un exercice de reddition de comptes.

Mme Céline El Masri de l'école Armand Racicot, demande plus d'explications sur la répartition des coupures. M. Bellini explique que la CSMV demande plus d'efforts aux écoles qui peuvent en donner plus afin de s'assurer que les écoles dont la clientèle a plus de besoins ne soient pas trop pénalisées.

Mme Reine Foubuée de l'école du Tournesol, demande des précisions sur les postes touchés par les coupures.

M. Bellini explique que certains budgets ne peuvent pas être touchés ex : formation aux enseignants.

M. Bellini distribue l'annexe 1 modifiée des règles d'allocations budgétaires 2013-2014. Il explique que les informations ont été validées et que certains éléments ont été mis à jour depuis la présentation de Mme Caron.

Mme Marie-Hélène L'Espérance de l'école Antoine Brossard, demande aux membres de se prononcer sur un projet de recommandation concernant la cote du seuil de pauvreté de la nouvelle école Lucille-Teasdale et de certains budgets attribués en fonction de cette cote.

La cote attribuée à la nouvelle école est la cote de l'ancienne école Pierre-Brosseau.

Le texte de la résolution adoptée est le suivant :

La cote de pauvreté de la nouvelle école Lucille-Teasdale doit être revue à la baisse dans un souci d'équité envers les autres écoles. Afin qu'elle reflète la réalité de l'école.

CP-1106-13-05

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Élène L'Espérance, secondé par Mme Ida Francoeur et adopté à l'unanimité par le Comité de parents.

Suite à l'adoption, M. Jacques Seminario informe les membres qu'il préférerait attendre d'avoir la vraie cote du seuil de pauvreté l'an prochain.

M. Richard Roy de l'école Rabeau, indique que cette problématique est présente pour toute nouvelle école et que pour que la résolution ait du sens, il faudrait que la CSMV donne l'information de la clientèle au MELS. M. Bellini explique qu'il y a des changements constants de la clientèle durant l'été donc le MELS ne peut malheureusement pas être impliqué si tôt.

7. PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018 : PROJET SOUMIS À LA CONSULTATION (QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS)

M. Bellini demande des commentaires des parents pour le 10 juin prochain.

M. Serge Lefebvre de l'école Du Vent-Nouveau, demande si une analyse de la situation et des raisons du changement a été faite au préalable.

M. Bellini explique que la CSMV désire une planification stratégique à 3 volets dont l'élève est au centre, avec des orientations très claires et un partenariat avec tous les partenaires.

Simplifier les nombreuses conventions de gestion et de partenariats de toutes les écoles. La réussite de tous les élèves, formation des enseignants pour supporter les jeunes et partenariats forts et organisés sont les éléments prioritaires du plan stratégique.

Mme Ida Francoeur de l'école Christ-Roi, demande à quelle point la CSMV veut la réussite des élèves étant donné la mauvaise situation du français écrit dans les écoles.

M. Bellini, explique que le partenariat et l'implication de tous les intervenants est la solution à cette problématique. La CSMV établit une cible à l'atteindre et espère augmenter le taux de diplomation des élèves.

Mme Julie Roy de l'école Sainte-Claire (Longueuil), parle du plan de réussite pour chaque école, beau plan stratégique et budget l'inquiète. Les milieux doivent tenir compte du plan stratégique et du plan éducatif.

M. Renald Hébert de l'école De Maricourt, est d'avis que les coupures de budget mentionnées sont contraires à la réussite scolaire.

M. Bellini, mentionne que malgré tout il n'y a pas moins d'enseignants et aucune coupure dans les éducateurs spécialisés pour soutenir les enfants.

AFFAIRES INTERNES

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 AVRIL 2013

CP-1107-13-05 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Manon D'Astous d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2013 tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. COALITION PRIORITÉ À L'ÉDUCATION – LETTRE D'APPUI (RECOMMANDATION)

M. Cadotte présente un projet de recommandation discutée par les membres de l'exécutif concernant la coalition priorité à l'éducation.

Le texte de la résolution adoptée est le suivant :

CONSIDÉRANT QUE nous voulons faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les compressions budgétaires qui ont cours depuis quelques années en éducation ont de nombreux impacts négatifs sur la qualité de vie des milieux éducatifs et nuisent à la persévérance et la réussite scolaires;

CONSIDÉRANT QUE les compressions accentuent davantage les inégalités sociales et territoriales des élèves et de leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance et la réussite scolaires sont essentielles au développement d'une société en santé, engagée et prospère;

Nous, le Comité de Parents de la Commission Scolaire Marie-Victorin, demandons à l'Assemblée nationale de convaincre le gouvernement de cesser les compressions et de prendre les moyens pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves.

CP-1108-13-05 **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Valérie St-Laurent, secondé par M. Renald Hébert et adopté à l'unanimité par le Comité de Parents.

10. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES AUX ÉLÈVES DU SECONDAIRE RELATIVEMENT À L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE ET LE RACISME (RECOMMANDATIONS)

M. Cadotte présente un projet de recommandation discutée par les membres de l'exécutif concernant l'identification des ressources disponibles aux élèves du secondaire relativement à l'intimidation, la violence et le racisme.

Le texte de la résolution amendée est le suivant :

CONSIDÉRANT QUE dans chaque école, un plan de lutte a été mis en place pour contrer l'intimidation et la violence ;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons que nos élèves s'expriment dans une certaine harmonie les uns envers les autres ;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance et la réussite scolaires sont essentielles au développement d'une société en santé et prospère;

Nous, le Comité de Parents de la Commission Scolaire Marie-Victorin, recommandons que la Commission Scolaire Marie-Victorin s'assure que les écoles identifient clairement les ressources humaines disponibles face à l'intimidation, la violence et le racisme tant au primaire qu'au secondaire et que ces ressources soient suffisantes et en mesure de répondre aux besoins de tous les élèves, dans toutes les institutions scolaires de son territoire.

Les membres posent des questions avant de procéder au vote sur la recommandation.

Mme Louise Arsenault de l'école Félix Leclerc, se questionne sur le bienfondé de la recommandation et sur sa valeur ajoutée pour le plan de lutte.

Mme Nathalie Kléber mentionne que pour l'application du plan de lutte au jour le jour, les enfants et intervenants doivent savoir à qui s'adresser pour chacune des écoles.

Mme Julie Roy de l'école Ste-Claire (Longueuil) suggère d'attendre la reddition de compte de fin d'année dans chaque école.

Mme Marie-Élène L'Espérance mentionne que les enfants doivent savoir à qui s'adresser.

Il est proposé d'attendre la fin de l'année.

La proposition sera retravaillée et représentée à la prochaine assemblée.

Suite au vote, la proposition est rejetée à l'unanimité.

11. FORMULAIRE DE FRAIS DE GARDE – À REMETTRE EN JUIN 2013

Les membres sont informés d'envoyer leurs frais de garde par courriel à M. Lafleur qui les compilera et fera la demande de remboursement.

12. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ

M. Serge Lefebvre informe qu'il est le seul parent au congrès de la *Fédération des comités de parents du Québec* de juin.

Lors du lancement de la semaine internationale de la famille, la ville de Longueuil a annoncé qu'elle actualisera sa politique familiale.

M. Lefebvre se questionne sur l'impact qu'auront les compressions budgétaires à la CSMV sur les taxes scolaires. C'est à suivre.

La pétition en appui à l'éducation publique compte maintenant 20 000 signatures.

13. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

M. Jacques Seminario fait un résumé des dernières activités du conseil des commissaires concernant les règles d'allocation budgétaires et règles d'effectifs et sur le plan d'organisation au secondaire (POS).

14. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Mme Isabelle Poisson fait un résumé des dernières activités du comité ÉHDAA lors de l'assemblée du 22 avril 2013. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Présentation du projet de plan stratégique.
- Sous-comité communication (mandat et plan d'action).
- Consultation sur les règles budgétaires (recommandations à faire à la CSMV)

15. PAROLE AUX MEMBRES

Aucun représentant ne prend la parole.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1109-13-05

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Marcoux de lever l'assemblée. Il est 21h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Denis Cadotte
Vice-président

Isabelle Poisson
Trésorière

POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV

Présidence : comitep@csmv.qc.ca
Commissaire-parent—primaire : rep_pri@csmv.qc.ca
Commissaire-parent—secondaire : rep_sec@csmv.qc.ca